



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	DOUBLE RIOMOIS		
N° de dossier Poona :	2401400		
Club ou comité organisateur du tournoi :	RIOM		
Lieu de la compétition :	Gymnase aimé Césaire - 2 rue Averroes 63200 Riom		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			National		
2) La compétition se déroule du :	17/05	2025	au	18/05	2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	9	terrains
Salle 1 =	9	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Denis MARQUE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	Caroline VARAGNAT
-----------------------------------	-------------------

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	N2
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Le double homme et le double dame se jouent le samedi et les mixtes se jouent le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement uniquement		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	09/05		2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	D (198) M (198)		

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28825
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	17 €	2 tableaux	20 €	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer aux choix suivants préciser ci-dessous

Le paiement pourra se faire :	
- Via Badnet	
-Le jour du tournoi en chèque, espèce ou carte bancaire	

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	10/05	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	10/05	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait, un(e) joueur/joueuse ou une paire de doubles peut être remplacée par un(e) autre joueur/joueuse ou une autre paire inscrite et figurant sur la liste d'attente. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, l'organisation peut proposer un joueur pour remplacer le partenaire défaillant et avec l'accord de l'autre partenaire (le partenaire restant peut refuser)

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	YONEX Aerosensa 20
Le volant de référence plastique sera	/

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera	en auto-arbitrage intégral
---	----------------------------

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

- 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Article 5 : Le JA adjoint de la compétition est Jérôme Bigay et Yvon Zheng sera en validation JALA,

Article 13 : Le nombre de participants est limité. Les joueurs et paires retenus seront ceux qui permettront d'homogénéiser au mieux la confection des tableaux.

Article 21 : Les justificatifs sont à envoyés à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org

Le jour de la compétition, pour prévenir d'un retard, d'une blessure ou d'un autre motif pouvant perturber le bon déroulement de la compétition, le joueur devra contacter l'organisatrice au 06 62 56 15 46.

Le club organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-Arbitres.

